

MOTION PRÉSENTÉE PAR LE SNESUP-FSU

LE CNESER DEMANDE L'ABANDON DE LA PLATE-FORME PARCOURSUP

Jeudi 6 septembre, au 107^e et dernier jour de la phase principale d'inscription via Parcoursup, les ministres Vidal et Blanquer annoncent de concert que seuls 3 000 bacheliers sont sans affectation. C'est ignorer le sort de plus de 5 000 étudiants en réorientation et toujours sans affectation.

En réalité, ce sont plus de 40 000 lycéens ou étudiants qui étaient en liste d'attente, honteusement qualifiés d'inactifs par le ministère et pour qui le logiciel a tout simplement effacé tous les vœux.

À ceux-ci s'ajoutent les 72 000 jeunes en attente et qui espéraient obtenir une meilleure affectation... et les 181 000 candidats qui ont abandonné la plate-forme, découragés de poursuivre leur projet d'études dans l'enseignement supérieur, pour se retrouver sur le marché du travail, ou contraints de trouver une formation privée non référencée.

La communication ministérielle essaie de minimiser l'échec de la procédure mais force est de constater que quantitativement, Parcoursup a laissé des dizaines de milliers de bacheliers sur le carreau. Quant à ceux qui ont accepté une affectation, pour combien d'entre eux celle-ci correspondait à leur premier ou un de leurs trois premiers vœux ? La procédure ne s'en préoccupe pas !

Alors que près de 127 000 places étaient encore vacantes début septembre, en cette rentrée combien de bacheliers seront affectés par défaut ? Combien se présenteront dans les formations ? Combien devront se réorienter ? Aucune information n'a été communiquée à ce jour à propos de la procédure complémentaire.

Si l'accompagnement des bacheliers est un bienfait, l'insuffisance de places dans les filières plébiscitées est un obstacle majeur à toute procédure d'affectation. Le service public d'information et d'orientation a été constamment contourné voire ignoré. De plus, avec l'imposition de capacités d'accueil limitées en licence et variables selon les établissements, et le tri des dossiers en fonction de critères et d'algorithmes locaux, le bac, en tant que diplôme national, est remis en cause. L'inégalité territoriale est actée et le bac n'est plus suffisant pour s'inscrire dans la formation universitaire de son choix.

C'est pourquoi le CNESER demande l'abandon de la plate-forme Parcoursup et exige le dégel de tous les postes et le recrutement de personnels statutaires qui permettent à la fois l'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post-bac et l'augmentation du taux d'encadrement, principal facteur d'accompagnement de la réussite des étudiants. ■

POUR : 12 SNESUP-FSU, SNCS-FSU, UNEF, CGT, SNPTES

CONTRE : 11 FAGE, SGEN-CFDT

ABST. : 2 PEEP